

**STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE : TRADUIRE L'AUDIT EN PLAN D'ACTION** 

**Durée : 2 jours** **Nombre de participants : 5 à 12**

**TARIFS**

Inter-Entreprises	
Tarif Public :	<b>917,70 € H.T.</b>
Tarif ACN Fafiec :	<b>798,00 € H.T.</b>
Intra-Entreprise	<b>3 990,00 € H.T.</b>

**PUBLIC CONCERNÉ**

**Ingénieurs et techniciens de BET ou de sociétés d'ingénierie spécialisées en maîtrise de l'énergie et de la MOE. MOA publics et privés, architectes, économistes.**

<p><b>OBJECTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les clients dans la démarche de renseignement de la plateforme ADEME</li> <li>• Se positionner en conseil pour la mise en place d'une stratégie énergétique globale</li> <li>• Proposer la planification et les actions à mettre en œuvre</li> <li>• Savoir valoriser le retour sur investissement.</li> </ul>	<p><b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de Powerpoint..</li> <li>• Exercices et études de cas.</li> <li>• QCM préformation et QCM d'évaluation noté en fin de session pour validation des acquis.</li> </ul> <p><b>PRÉ-REQUIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience professionnelle requise dans le domaine de la MOE bâtiment indispensable</li> </ul>
---	--



**PROGRAMME**

**1<sup>ER</sup> JOUR**

- 1. Préambules et rappels :**
- Introduction - Contexte législatif.
  - Rappels - le cahier des charges de l'Ademe.
  - Contexte réglementaire, les points clefs :  
*Les Réglementations thermiques dans le neuf.*  
*Les Réglementations thermiques dans l'existant.*
  - Présentation de logiciels.
- 2. Mise en place d'une stratégie durable :**
- Sensibiliser à la hiérarchisation des actions :  
*Intégration des capacités financières, Coût global, TRA, valeur ajouté,...*
  - Définir des programmes de travaux cohérents.
  - Qualifier les programmes de travaux : avantages et inconvénients.

**2<sup>ÈME</sup> JOUR**

- 3. Accompagner le client dans sa prise de décision :**
- Mettre en avant des indicateurs clefs.
  - Présentation de la synthèse au client : déclencher le passage à l'acte.
  - Accompagner le client dans ses choix.
  - Ouvrir sur l'avenir.
- 4. L'après travaux :**
- Mettre en œuvre un plan de comptage :  
*Plan de comptage*  
*Méthode de suivi*
  - Le rétro commissionnement.
  - Les Marché Publics globaux de Performance.
  - Les engagements de la profession.
  - Présentation de la plateforme Ademe.

